

## Avis d'appel public à la concurrence

Département(s) de publication : **85**

Services

- *Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur* :SDIS 85

Correspondant : M. le directeur départemental d'incendie et de secours de la Vendée, Mme Martine Chaillout cheffe du service de la commande publique, Les Oudairies BP 695 85017 LA ROCHE SUR YON Cedex. tél. : 0251451010, Courriel : [scop@sdis-vendee.fr](mailto:scop@sdis-vendee.fr),

Adresse internet : <http://www.sdis85.com>.

Adresse internet du profil d'acheteur : <https://sdis85.e-marchespublics.com>.

*Principale(s) activité(s) du pouvoir adjudicateur* :Ordre et sécurité publics.

*Objet du marché* : **maintenance des équipements de protection individuelle du sdis de la vendée.**

*CPV - Objet principal* : 71630000.

*Objets supplémentaires* : 18143000.

*Objets supplémentaires* : 34913000.

*Lieu d'exécution* :Lots 1 et 2 : direction du SDIS de la Vendée, lot 3 : centre de secours des Sables d'Olonne,

*Code NUTS* :|FRG05|.

L'avis implique l'établissement d'un accord cadre.

Accord-cadre avec .

Durée de l'accord-cadre : 48 mois.

Valeur minimum estimée (H.T.) : 0 euros.

Valeur maximum estimée (H.T.) : 160000 euros.

*Caractéristiques principales* :

Contrôle des lots de sauvetage et des détendeurs de plongée, fourniture de pièces détachées pour les lots de sauvetage

*Options : descriptions concernant les achats complémentaires* : Marché reconductible.

*Nombre de reconductions éventuelles* : 3.

*Calendrier des marchés ultérieurs en cas de marchés reconductibles* : L'accord-cadre commence à compter de sa notification et se termine le 31 décembre 2021. Il est reconductible tacitement 3 fois par période d'un an (du 1er janvier au 31 décembre).

*Refus des variantes.*

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : non.

Prestations divisées en lots : oui.

Possibilité de présenter une offre pour un ou plusieurs lots.

*Durée du marché ou délai d'exécution* : 48 mois à compter de la notification du marché.

*Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent* : délai global de paiement de 30 jours à compter de la réception de la facture selon les dispositions de l'article R2192-10 du code de la commande publique

*Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature* : français.

*Unité monétaire utilisée, l'euro.*

*Conditions de participation* :

*Marché réservé*: non.

*Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat* :

*Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public* :

-Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique (documents à fournir en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public)

-Certificats établis par des services chargés du contrôle de la qualité et habilités à attester la conformité des fournitures par des références à certaines spécifications techniques (documents à fournir en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public). Il est accepté d'autres preuves de mesures équivalentes de garantie de la qualité produites par le candidat, si celui-ci n'a pas accès à ces certificats ou n'a aucune possibilité de les obtenir dans les délais fixés

-Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)

-Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)

*Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11)* :

-Les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail -Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus (formulaire NOT12) -Si l'attributaire est établi dans un Etat autre que la France, un certificat établi par les administrations et organismes du pays d'origine. Lorsqu'un tel certificat n'est pas délivré par le pays concerné, il peut être remplacé par une déclaration sous serment, ou dans les Etats où un tel serment n'existe pas, par une déclaration solennelle faite par l'intéressé devant l'autorité judiciaire ou administrative compétente, un notaire ou un organisme professionnel qualifié du pays -Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté L'ensemble des documents à transmettre est précisé au règlement de consultation

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

*Critères d'attribution :*

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

*Type de procédure :* procédure adaptée.

*Date limite de réception des offres :* 29 Janvier 2021 à 12:00.

*Délai minimum de validité des offres :* 120 jour(s) à compter de la date limite de réception des offres.

*Autres renseignements :*

*Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice :* MA2013.

*Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents contractuels et additionnels :*

Le dossier de consultation doit être téléchargé sur la plateforme

<https://sdis85.emarchéspublics.com> (gratuit)

*Date limite d'obtention :* 29 Janvier 2021 à 12:00.

*Conditions de remise des offres ou des candidatures :*

Les offres doivent être déposées électroniquement sur la plateforme

<https://sdis85.emarchéspublics.com>

*Date d'envoi du présent avis à la publication :* 08 Janvier 2021.

*Adresse à laquelle les offres/candidatures/projets/demandes de participation doivent être*

*envoyés :* SDIS de la Vendée , adresse internet : <https://sdis85.e-marchéspublics.com> .

*Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif et technique peuvent être*

*obtenus :* SDIS de la Vendée , adresse internet : <https://sdis85.e-marchéspublics.com> .

*Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus :* SDIS de la Vendée , adresse

internet : <https://sdis85.e-marchéspublics.com> .

*Instance chargée des procédures de recours :* Tribunal administratif de Nantes 6 allée de l'Île Gloriette CS 24111 44041 NANTES cedex .

*Organe chargé des procédures de médiation :* DIRECCTE PAYS DE LA LOIRE - CCRA 22 mail Pablo Picasso BP 20209 44042 NANTES cedex 1 .

*Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours :* Tout recours gracieux peut être adressé au SDIS de la Vendée dans un délai de deux mois à compter de la date de notification d'une décision. Dans les conditions fixées par le code de justice administrative français(cja),peuvent être formés devant le tribunal administratif de Nantes : - un référé

précontractuel depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat(art.L551-1 à 12 etR551-1 à 6 cja) ; -un référé contractuel, après la signature du contrat, dans les31jours à compter de la publication de l'avis d'attribution au joue et pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, à compter de la notification de la conclusion du contrat, ou à défaut d'un tel avis, dans les six mois à compter du lendemain de la date de conclusion du contrat (art. L551-13 à L551-23 cja);- un recours en excès de pouvoir formé contre une décision, dans les deux mois à partir de la notification ou de la publication de la décision attaquée ou à partir d'une décision implicite de rejet (art. R421-1 à 7 cja); - pour les concurrents évincés ainsi que pour tout tiers intéressé, et après la signature du contrat, un recours de pleine juridiction dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées en application des décisions du Conseil d'Etat n° 358994du4avril 2014 et n°398445 du 30 juin2017. Le code de justice administrative français est consultable sur le site officiel "legifrance - le service public de la diffusion du droit":<http://www.legifrance.gouv.fr>.

*Renseignements relatifs aux lots :*

**Lot n°1: 1.** - Contrôle des lots de sauvetage et de protection contre les chutes  
Contrôles dans le cadre de la maintenance des équipements :

*Coût estimé (HT) :*entre 0 euros et 40000 euros.

Informations complémentaires : Le coût estimé indiqué correspond au coût maximum total reconductions comprises

*Mots descripteurs :* Maintenance.

*CPV - Objet principal :* 71630000.

**Lot n°2: 2.** - Fourniture de pièces détachées pour les lots de sauvetage et de protection contre les chutes

Pièces détachées pour les lots de sauvetage et de protection contre les chutes du SDIS de la Vendée :

*Coût estimé (HT) :*entre 0 euros et 80000 euros.

Informations complémentaires : Le coût estimé indiqué correspond au coût maximum total reconductions comprises

*Mots descripteurs :* Equipements spécialisés, Pièces détachées.

*CPV - Objet principal :* 71630000.

*Objets supplémentaires :* 34913000.

**Lot n°3: 3.** - Contrôle des détendeurs de plongée

Contrôles dans le cadre de la maintenance des équipements :

*Coût estimé (HT) :*entre 0 euros et 40000 euros.

Informations complémentaires : Le coût estimé indiqué correspond au coût maximum total reconductions comprises

*Mots descripteurs :* Maintenance.

*CPV - Objet principal :* 71630000.